2^{ème} PRIX D'INTERPRETATION POETIQUE Léon-Paul FARGUE

Cérémonie de remise des prix et de représentation publique Mardi 31 mai 2022

Mairie du 15^e Arrondissement de Paris

La Mairie du 15^e arrondissement de Paris et l'association Poésie et Chanson Sorbonne présentent la deuxième édition du **Prix de poésie Léon-Paul Fargue**.

Le Prix Léon-Paul Fargue se décompose en deux Prix distincts : le Prix de l'ouvrage de poésie et le Prix d'interprétation poétique.

Le Prix Léon-Paul Fargue est parrainé par une personnalité du monde culturel accompagnée d'un jury de professionnels du monde de la poésie, de l'édition, du théâtre et de la presse.

Conditions d'inscription:

 Les élèves comédiens des écoles d'Art Dramatique (justifiant d'un certificat d'inscription de leur établissement) ou les élèves d'une école supérieure ou d'une université et âgés de 16 à 30 ans à la date de la cérémonie de remise du Prix sont invités à participer.

Date de clôture des inscriptions : vendredi 15 avril 2022

- A l'occasion du 400ème anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste POQUELIN dit MOLIERE, Chaque candidat présentera <u>un monologue de son choix sélectionné exclusivement parmi les œuvres de Molière et écrit en vers uniquement</u> n'excédant pas 4 minutes.
- Une journée de sélection des candidats aura lieu le mardi 10 mai 2022. Les candidats recevront une convocation heurée par mail pour cette sélection.

Dotations des Prix:

- Prix de l'ouvrage poétique : 900,00€
- Prix d'interprétation :
- 1^{er} Prix: 500,00€ 2^{ème} Prix: 300,00€ 3^{ème} Prix: 200,00€

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de votre établissement d'enseignement ou sur simple demande par mail à sophie.franot@paris.fr